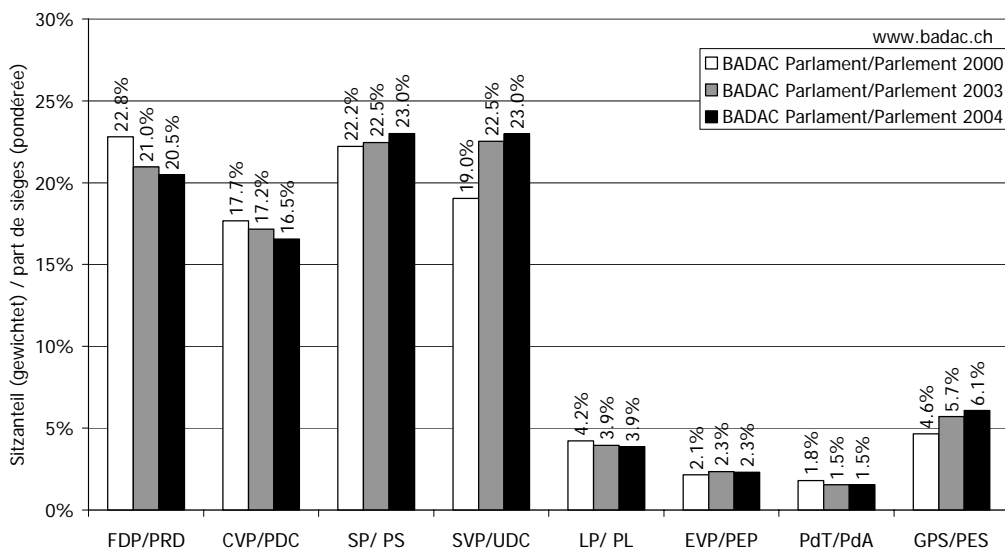
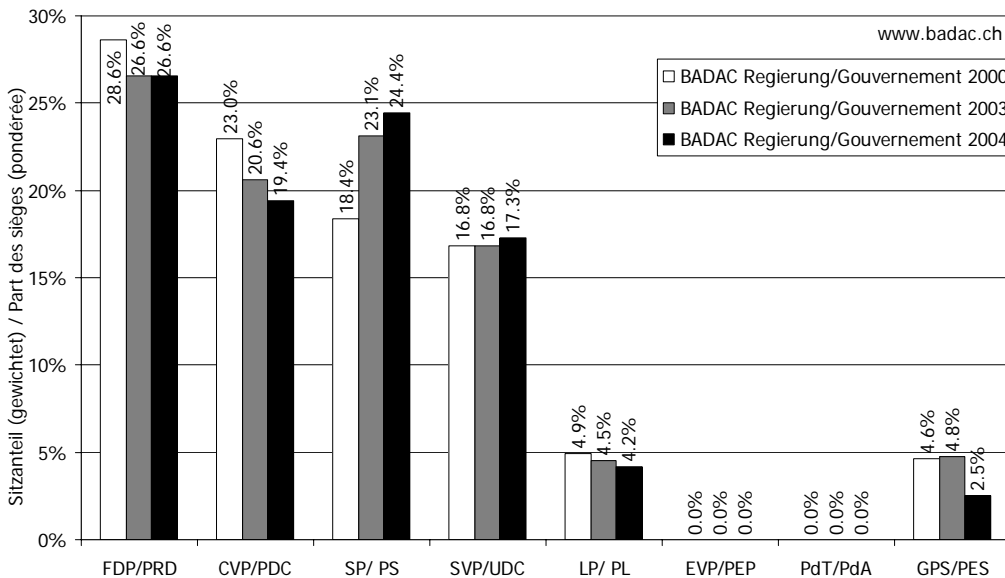


Lausanne, 29 novembre 2004

L'indice BADAC de la force des partis cantonaux 2004

Le PS gagne les élections dans les gouvernements cantonaux en 2004

Grâce au gain de sièges dans les cantons de Bâle-Ville, de Saint Gall et de Uri, le parti socialiste a continué sa progression dans les gouvernements cantonaux et occupe maintenant 24,4% des sièges (valeur pondérée). Il reste cependant le deuxième parti après le PRD. Ce dernier, comparé au niveau des parlements, est toujours surreprésenté dans les gouvernements cantonaux alors que le PDC a connu une diminution du nombre de sièges dans les exécutifs et les législatifs cantonaux. L'UDC ne remonte que lentement (17%). Au sein des parlements cantonaux, l'UDC et le PS ont renforcé leur position en 2004 et détiennent désormais chacun 23% des sièges.



Graphiques: Indice BADAC de la force des partis dans les gouvernements cantonaux (premier graphique) et de la force des partis dans les parlements cantonaux, 2000-2004. Tous les cantons confondus.

Ce dimanche ont eu lieu les dernières élections cantonales de l'année 2004, la BADAC (Banque de données des cantons et des villes suisses, www.badac.ch) fait le bilan avec l'indice de la force des partis cantonaux*.

Dans les gouvernements cantonaux, le **PRD** a gardé le même nombre des sièges et est resté à la première place (26,6%, +/-0,0%). Cependant, il n'a pas réussi à freiner le recul de sièges dans les parlements cantonaux. La perte de huit sièges dans le canton de Saint-Gall – le canton le plus grand qui a connu des élections cette année – pèse lourdement et diminue la force du parti dans les parlements à 20,5%. Ainsi, l'écart entre l'exécutif et le législatif augmente encore et le PRD continue à être représenté beaucoup plus fortement dans les gouvernements cantonaux que dans les parlements respectifs.

A l'inverse, le **PS** augmente cette année sa force dans les gouvernements cantonaux (24,4%, +1,3%) et continue ainsi sa série des succès ayant débute en 2003. Des gains de sièges dans le législatif des cantons de Bâle-Ville et de Saint-Gall révèlent un bilan positif aussi pour la force du parti socialiste dans les parlements cantonaux.

Dans les cantons de Saint-Gall, de Schwytz et de Vaud, le **PDC** étant clairement surreprésenté au sein des gouvernements, celui-ci a enregistré une perte nette de force gouvernementale (19,4%, -1,2%). Tandis qu'au niveau des parlements, le recul du PDC s'effectue plus lentement avec des pertes dans les cantons de Saint-Gall, de Schwytz et de Thurgovie.

Cette année, au niveau des élections des gouvernements cantonaux, le succès électoral de l'**UDC** est limité (17,0%, +0,5%). Il est vrai que ce parti a gagné des sièges à Schwytz et Schaffhouse, mais en raison de la petite taille de ces deux cantons la force du parti n'augmente que faiblement. Au niveau des parlements, l'UDC a progressé dans toutes les élections cantonales et garde en conséquence sa première position à côté du PS.

Parmi les petits partis, les **Verts** ont connu un net recul (2,5%, -2,3%) suite à la perte du siège à Schaffhouse et après le départ de la directrice de la santé Verena Diener dans le canton de Zurich. Même le gain du siège dans le gouvernement de Bâle-Ville n'a pas pu éviter ce déclin. En revanche, les Verts peuvent se réjouir des succès atteints dans les élections parlementaires.

Vous pouvez trouver les résultats détaillées par canton sur notre site internet www.badac.ch (rubrique tableaux / cantons: gouvernement et parlement / tableaux 1.21 et 1.32).

Lien sur l'indice de la force des gouvernements cantonaux: http://www.badac.ch/NE/tableaux/cantons/1/1_32_1999_2004.xls et http://www.badac.ch/NE/tableaux/cantons/1/1_32a_1999_2004.xls

Lien sur l'indice de la force des parlements cantonaux: http://www.badac.ch/NE/tableaux/indicateurs/1/11_32.xls

* L'**indice BADAC de la force gouvernementale** renseigne sur la présence des partis dans les gouvernements cantonaux. Il est basé sur la part de sièges gouvernementaux détenus par les partis, pondérée par la taille de la population cantonal. Ce qui dote ainsi les grands cantons du poids voulu. Une procédure analogue est appliquée à l'**indice BADAC de la force des partis dans les parlements cantonaux**, qui couvre 24 cantons (sans les deux Appenzell) et permet des comparaisons avec la force des partis au Conseil national.

Pour des questions:

Ivar Trippolini, assistant de recherche IDHEAP, 021 694 07 65, ivar.trippolini@idheap.unil.ch